

# Championnat de France paracyclisme

18 et 19 juin 2016

**BELLERIVE SUR ALLIER (course en ligne)**

**CUSSET (contre la montre)**

La ville de Bellerive-sur-Allier accueille samedi 18 juin 2016, le championnat de France de paracyclisme organisé par le Comité départemental handisport de l'Allier, en collaboration avec les clubs Bellerive Sports Cyclistes et Avenir Cycliste de Cusset et la Fédération Française Handisport. Les épreuves démarreront dès 9h au départ de l'espace Monzière sur un parcours en boucle de 4.7 km.



## Programme prévisionnel (au 15 juin 2016)

### Vendredi 17 juin

**16 h 00 Permanence**, Espace Monzière à Bellerive-sur-Allier

**à 18 h 00 Contrôle engagements, casques (couleur dominante obligatoire par catégorie), licences**

**15h 00 à 18h 00 Commission de classification** (sur inscription et convocation)

18h30 Réunion technique d'information, ouverte à tous les coureurs et accompagnateurs

### Samedi 18 juin / Course en ligne - Bellerive-sur-Allier

8h45 Appel Handbikes H1/2/3/féminines H et tricycles

9h00 Départ des épreuves Handbikes H3 et féminines H (10 tours soit 47km)

9h01 Départ des épreuves Handbikes H1/2 et tricycles (6 tours, 28.2km)

10h00 Arrivée Handbikes H1/2 et tricycles

10h30 Arrivée Handbikes H3 et féminines H

10h30 Appel Handbikes H4/5

10h45 Départ des épreuves Handbikes H4/5 (10 tours soit 47km)

12h25 Arrivée Handbikes H4/5

Pause

13h15 Appel Tandems

13h30 Départ des épreuves Tandems (16 tours soit 75.2km)

15h25 Arrivée Tandems

15h30 Appel Solos et Sourds

15h45 Départ des épreuves Solos C4/5 et Sourds (15 tours soit 70.5km)

Départ des épreuves Solos C1/2/3 et féminines C (12 tours soit 56.4km)

17h15 Arrivée Solos C1/2/3 et féminines C

17h35 Arrivée Solos C4/5 et Sourds

18h15 Protocole



### Dimanche 19 juin / Contre la montre - Cusset

9h00 Départ du premier coureur

12h00 Arrivée du dernier coureur

12h30 Protocole

**Quentin Aubague,  
sélectionné aux jeux paralympiques de Rio 2016**



*(Quentin Aubague, entouré sa maman, de François Sennepin, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire et Raymond Labrosse, président de Bellerive sport cycliste)*

Après avoir entendu la Fédération Française Handisport, le Comité Paralympique de Sélection a validé, sous réserve du respect de l'ensemble des critères fixés par la fédération et le CPSF, les propositions de sélection émises par la fédération. Parmi elles, Quentin Aubague, licencié à Bellerive Sports Cyclistes est sélectionné dans la catégorie MT1.

Pour plus d'informations, des documents officiels sont en téléchargement sur <http://paracyclisme-handisport.fr/index.php>

Contacts

Robert Fassolette (CDH03) : [robert.fassolette@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:robert.fassolette@creps-vichy.sports.gouv.fr), 06 13 06 73 43  
Raymond Labrosse (Bellerive Sports Cyclistes) : [rclabrosse@hotmail.fr](mailto:rclabrosse@hotmail.fr); 06 71 56 81 15  
Jérôme Dupré (FFH) : [j.dupre@handisport.org](mailto:j.dupre@handisport.org); 06 14 44 46 32

**Infos circulation, sécurité**

*Compte-tenu de l'importance particulière de cet évènement et des perturbations liées au parcours des compétiteurs, des restrictions de circulation et de stationnement seront prises sur certaines voies de Bellerive.*

**De 8h à 18h, la circulation des véhicules sera strictement interdite (sauf riverains\*)**

- **rue Adrien Cavy** (entre la rue de Beauséjour et la sortie de l'agglomération),
- **rue de Léry** (entre le chemin de Jolybois à Serbannes et la rue de Beauséjour)
- **rue de Beauséjour**  
**De 7h à 18h**

**Le stationnement sera quant à lui interdit de 7h à 18h.**

*(\*) L'entrée ou la sortie du périmètre de la course pour les riverains des voies concernées ne pourra se faire qu'en empruntant le circuit dans le sens de circulation des coureurs.*